



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 3.11

Numéro de la demande : 2019-5865
Demande : B.3.11 – Ajouts ou modifications sur les étiquettes du produit – Nouveaux organismes nuisibles
Produit : Phostrol Pro
Numéro d'homologation : 33899
Principes actifs (p.a.) : Phosphites monobasiques et dibasiques de sodium, de potassium et d'ammonium
Numéro de document de l'ARLA : 3153301

But de la demande

La présente demande visait à homologuer la préparation commerciale Phostrol Pro.

Évaluation des caractéristiques chimiques, évaluation sanitaire et évaluation environnementale

Aucune évaluation des caractéristiques chimiques ni aucune évaluation sanitaire ou environnementale n'était requise aux fins de la présente demande.

Évaluation de la valeur

Deux essais d'efficacité en champ menés sur le vert d'un terrain de golf en Oregon et une justification scientifique ont été soumis à l'appui des allégations de répression de la brûlure pythienne, de l'antracnose et de la plaque fusarienne dans les terrains de golf, les gazonnières commerciales et le gazon municipal, industriel et résidentiel sur l'étiquette du nouveau produit non classique Phostrol Pro. La justification scientifique appuyait l'extrapolation des allégations de répression de la brûlure pythienne et de l'antracnose dans le gazon en plaques d'un produit homologué semblable. Les deux essais d'efficacité appuyaient la répression de plaque fusarienne dans le gazon en plaques.

La brûlure pythienne, l'antracnose et la plaque fusarienne sont des maladies qui réduisent la valeur fonctionnelle, esthétique et marchande du gazon en plaques. L'homologation de Phostrol Pro fournira aux responsables de gazon en plaque un autre produit non classique pour la répression de ces maladies. De plus, le principe actif est un nouveau mode d'action pour la plaque fusarienne dans le gazon en plaques, ce qui aidera à combattre la résistance aux fongicides.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a évalué les renseignements fournis à l'appui de Phostrol Pro, et a conclu que ce produit est admissible à l'homologation.

Références

- 3042996 2019, Phostrol Efficacy Table - microdochium patch, DACO: 10.2.3.1,10.3.1
3043002 2019, Value Summary for Phostrol Fungicide Label Expansion for Control of
Microdochium patch (Microdochium nivale), DACO:
10.1,10.2,10.2.1,10.2.2,10.2.3,10.2.3.2(D),10.2.3.3(D),10.2.3.4(C),10.3,10.3.1,10.3.3,10.
4,10.5,10.5.1,10.5.2,10.5.3,10.5.4

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de Santé Canada, 2020

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable de Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9